

Les descendants de Sulpice




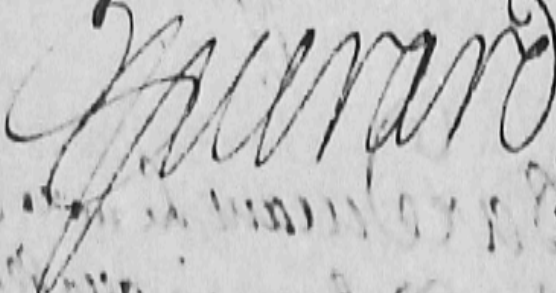

François Alablanche x Silvaine Geoffre

vente de terres par François Alablanche, laboureur à Coing
en date du 23 septembre 1702

Les descendants de Sulpice

Lequel sera payé par l'ancien possesseur
dans un mois ou deux encore que l'on se soit au lieu
par quelque chaumière que l'on a de son temps
depuis dix ans ou moins, depuis le jour de
présent décès à son pays par les acquiescances
de de l'ancien possesseur de la dite terre
depuis un an plus ou moins de temps au lieu
qu'il a par son pays au lieu au pays
d'un an plus ou moins de temps de l'ancien
possesseur de l'année de l'ancien possesseur
de l'année de l'ancien possesseur de l'ancien possesseur
de l'année de l'ancien possesseur de l'ancien possesseur

Lequel sera payé par l'ancien possesseur
dans un mois ou deux encore que l'on se soit au lieu
par quelque chaumière que l'on a de son temps
depuis dix ans ou moins, depuis le jour de
présent décès à son pays par les acquiescances
de de l'ancien possesseur de la dite terre
depuis un an plus ou moins de temps au lieu
qu'il a par son pays au lieu au pays
d'un an plus ou moins de temps de l'ancien
possesseur de l'année de l'ancien possesseur
de l'année de l'ancien possesseur de l'ancien possesseur
de l'année de l'ancien possesseur de l'ancien possesseur

Arme   
noir